

# PAR-DELÀ SON PASSÉ, LE FUTUR DE L'ALGÉRIE SERA-T-IL RÉVOLUTIONNAIRE ? Mémoire, vérité et justice comme enjeux de la société civile

Sarah Adjel-Debbich\*  
Ghaliya Djelloul\*\*

L'entrée des citoyennes et des citoyens algériens, de manière massive, sur la scène politique depuis quelques mois, ne constitue ni le premier épisode de son « ouverture », ni une parenthèse isolée de son histoire. Elle s'inscrit plutôt dans la continuité d'un processus historique de « pacification du champ politique » initié dès l'indépendance, en 1962 (Addi, 2017). Bien que les acteurs et actrices du soulèvement, ou *Hirak*, de 2019 se présentent comme les successeurs de différentes générations ayant résisté au régime autoritaire (post)colonial, ils et elles assument une rupture nette vis-à-vis de la culture et de l'imaginaire politique algérien hérités de son histoire récente.

En plaçant « l'éthos non-violent » (*Silmiya*)<sup>1</sup> au cœur de l'appel à un changement politique, le peuple surmonte le « trauma colonial » (Lazali, 2018) redoublé par celui de la guerre « contre les civils » (Tahon, 1998), pour s'imposer non plus comme objet mais sujet de l'histoire<sup>2</sup>. Se revendiquant souverain (en vertu des articles 7 et 8 de la constitution), il place sa légitimité au-dessus de la légalité, pour participer à la chose publique au moyen de la chute du régime, mais non celle de l'État. Aussi, cette mobilisation des citoyens et des citoyennes n'était pas seulement inattendue, elle marque l'entrée dans une nouvelle ère tant elle constitue un renouvellement de l'horizon du changement social et du langage politique.

---

\*historienne à l'université Panthéon-Sorbonne (Sirice)

\*\*sociologue à l'UCLouvain (CISMOC/IACCHOS)

<sup>1</sup> Voir Djelloul, Gh. (2019, février 27), Algérie, quand la société civile renaît. Extrait de <https://theconversation.com/algerie-quand-la-societe-civile-renait-112638>

<sup>2</sup> Voir Rouabah, B. (2019, mai 16). Se réapproprier le récit de la révolte algérienne. Extrait de [https://www.huffpostmaghreb.com/entry/se-reapproprier-le-recit-de-la-revolte-algerienne\\_mg\\_5cdaf99fe4b049949916f022](https://www.huffpostmaghreb.com/entry/se-reapproprier-le-recit-de-la-revolte-algerienne_mg_5cdaf99fe4b049949916f022)

### **Irruption de la société civile par la réappropriation de l'espace public**

Jusqu'au 22 février 2019, le régime algérien constituait pour les observateurs et observatrices de la région MENA un cas notable de « résilience autoritaire » en dépit de la généralisation de « blocages internes » et d'un contexte d'« instabilités externes » (Dris-Ait Hamadouche, 2014 ; Mokhefi, 2015). Rythmée par les événements cycliques (référendums, élections présidentielles) ou la spéculation d'événements disruptifs (effet domino du « printemps arabe »), l'évolution de la scène politique donnait lieu à trois scenarii. Le premier, qui paraît le plus optimiste (bien que prudent), entrevoyait dans cette stabilité une condition de possibilité de transformation de l'ordre politique, déjà amorcée par la nature « hybride » d'une gouvernance mêlant pouvoir autoritaire et pratiques démocratiques depuis la fin des années 1980 (Martinez & Boserup, 2016). Le deuxième, plus pessimiste, y lisait autant de signes de l'imminence d'un effondrement dû aux dysfonctionnements d'un système rentier entraînant sa propre incapacité à gouverner (Addi, 2011 ; Zoubir, 2014). Enfin, le plus fataliste misait sur les routines du pouvoir et prévoyait une ère de « glaciation politique » (Serres, 2014), c'est-à-dire une forme de paralysie générale des acteurs politiques causée par l'intégration de la catastrophe dans l'imaginaire et le récit d'une société « au bord du précipice », contribuant à la reproduction du statut quo (Serres, 2017).

Les moyens de répression, aussi bien d'ordre physique, matériel, légal, qu'idéologique ou symbolique, s'avéraient d'une redoutable efficacité dans une « politique de neutralisation » de la contestation (Dris Aït-Hamadouche, 2012). Or, la réappropriation des espaces urbains – à défaut des institutions de l'État – lieu d'une pratique politique non-violente, sur l'ensemble du territoire national, permet aujourd'hui la constitution d'un corps collectif. Par leur « pacifisme » (*Silmiya*), les citoyennes et citoyens algériens (r)assurent les forces de l'ordre (police et armée) de leur fraternité et de leur sens de la responsabilité civique.

Grâce à l'expression d'autres voix que celles des tenants du pouvoir, la société civile fait l'expérience d'une perte d'emprise graduelle du régime autoritaire sur le champ politique. Amplifiées par des relais médiatiques, les images d'occupation des rues et des places inondent les réseaux sociaux, tandis que des émissions radio ou TV ouvrent des espaces discursifs pluriels et plurilingues (arabe classique et son dialecte algérien, français et tamazight), redoublés par les dizaines de contributions quotidiennes d'hommes et de femmes politiques ainsi que de chercheurs et d'intellectuels, résidant en Algérie ou à l'étranger.

En résistant à la pression politique et au fatalisme par la non-violence, les citoyens et citoyennes ordinaires ouvrent donc une brèche pour créer un « espace public » (Fraser, 1992 ; Habermas, 1997), appelant pacifiquement à changer la manière dont le pouvoir

est exercé en Algérie, et insistant pour que ses tenants acceptent la dissidence et écoutent la population, seul moyen à leurs yeux de restaurer la légitimité des institutions publiques. Défilant de manière hebdomadaire depuis plus de trois mois et maintenant une mobilisation quotidienne par des marches, sit-in, débats et meetings, ils récusent tour à tour l'ancien chef de l'État Abdelaziz Bouteflika, le gouvernement intérimaire, dont fait partie le chef d'état-major de l'armée, Gaïd Salah, et demandent la destitution de toutes les personnalités qui ont joué un rôle important dans le régime (« *Yetne7aw ga3 !* » : Qu'ils soient tous enlevés !). Ils ont également rejeté toute initiative politique qui serait le fait des « clans au pouvoir », à commencer par le prolongement du 4<sup>e</sup> mandat de Bouteflika, la participation à une conférence nationale sous l'égide du chef de l'État par intérim, Abdelkader Bensalah, ou encore le report de l'élection présidentielle au 4 juillet (annulé le 2 juin par le Conseil Constitutionnel).

La liberté d'expression, qui constitue un des socles de la citoyenneté, nécessite la reconnaissance de la voix unique de chaque individu comme légitime, ce qui implique un interlocuteur et un espace pour rendre le dialogue possible. Jusqu'au 21 février, le régime algérien pratiquait le monologue. Le lendemain, le peuple algérien a commencé à imposer une conversation, basée sur la vérité et la recherche de la justice. Et plus le régime dénigre leurs voix, plus elles s'affirment et s'amplifient.

Or, plus le fossé se creuse entre la réalité telle qu'elle est, et telle qu'elle pourrait et devrait être, plus s'accroît le tiraillement de la scène politique par des temporalités en conflit. En effet, grâce à l'extraordinaire processus d'accélération du temps, révélée par le pouvoir de la créativité, l'humour et l'intelligence collective, la révolte est rapidement baptisée « révolution » et voit fuser les initiatives citoyennes (associatives, artistiques, de voisinage, professionnelles/syndicales), imaginant et pratiquant d'autres formes de gouvernance. Ce bouillonnement donne à voir les capacités citoyennes à l'œuvre, notamment leur pouvoir de recréer un ordre social, à contrario d'un régime néopatrimonial qui orchestre l'incertitude au nom de la stabilité. Toutefois, grâce à sa lenteur – qui lui a permis d'expérimenter le jeu politique, de faire émerger de nouvelles figures et de nouveaux discours et de s'adapter aux nouveaux scénarii auxquels il fait face – le mouvement populaire a une chance de s'installer dans la durée et de faire advenir un contre-pouvoir qui dépatrimonialise le régime. C'est donc en échappant à la réalité grâce à l'imagination, que les Algériens tentent de produire une autre réalité, ou « un autre monde des possibles », qui brisera une « routine politique » qui semblait imperturbable depuis 1962, malgré une longue tradition de manifestations et de revendications politiques.

### **Éléments d'une transition démocratique : dignité, vérité et justice transitionnelle**

S'il ne s'agit ni de la première dynamique de changement politique, ni d'une première tentative d'expérience démocratique (Ait-Aoudia, 2015), cette fois-ci la société civile

s'organise et se prépare à bâtir l'Algérie de demain tout en évitant de reproduire les erreurs du passé et peut-être celles de certains voisins (Meddi, 2019). À cette fin, elle souhaite se doter des outils et des conditions qui garantiront la réussite d'un processus démocratique comme la réappropriation de l'espace public, la récupération de la souveraineté confisquée, l'unité du peuple, mais également l'accès à la vérité et à la justice.

Leurs messages sont clairs : les Algériens et Algériennes souhaitent un avenir sans les caciques du régime qui les ont « tant méprisés », qui leur ont « tant menti » et qui les ont « tant volés ». Ainsi, la dignité, la vérité et la justice sont les trois mots d'ordre qui font écho aux discours et aux revendications. Certes la transition – au sens de rupture – n'est toujours pas entamée, mais il est intéressant de mettre en lumière les indices d'une prise de conscience, de la part de la société civile, des chantiers qu'il faudra aborder afin de bâtir cet avenir souhaité et, ainsi, de tendre vers la réussite d'une transition politique.

### **Dignité**

Ce que certains observateurs et observatrices évoquent comme une situation de « dédagisme » fait néanmoins écho à une posture, une prise de conscience. En n'attribuant – *a priori* – aucune confiance à tout ancien proche de Bouteflika ou membre du « système », la population montre qu'elle souhaite renouveler les élites et la classe dirigeante par des personnes n'ayant pas été impliquées, d'une manière ou d'une autre, dans le processus de confiscation du champ politique ou dans les crimes commis contre les civils. Ainsi, la *Silmiya* est complétée par la créativité, l'humour et l'autodérision, outils choisis pour surmonter le mépris de l'élite dirigeante et dénoncer la *hogra* (désigne l'injustice en général, et le dénigrement ou mépris qui en découle en particulier). Il s'agit également de recouvrir la dignité par la langue en réhabilitant le *darja* (arabe dialectal) ou encore le *tamazigh* (langue berbère) afin que les messages – dans les chants, les slogans ou les pancartes – soient représentatifs et compréhensifs pour l'ensemble de la population (Amara, 2012). En revendiquant « l'algérianisation » de leur langage, ils et elles contestent implicitement l'arabe classique dont l'usage est construit sur un mythe national (Leperlier, 2012 ; Benrabah, 1999).

### **Déconstruire les mythes pour reconstruire la mémoire**

Avec la multiplication des références au passé, les Algérien·ne·s ont démontré que la société cherche à surmonter les traumatismes issus de cycles de « violence politique » (Moussaoui, 2006), mais également à reconstruire leurs mémoires<sup>3</sup>. Depuis plusieurs mois, chaque manifestation ou rassemblement est l'occasion de dérouler l'ensemble des

---

<sup>3</sup> De la colonisation à la guerre de décolonisation, de la répression du « Printemps berbère en 1981 » à celle des « émeutes d'octobre 1988 », sans oublier la « décennie noire » des années 1990, avec ses nombreux massacres, disparus et internés, jusqu'au plus récent « Printemps noir » de 2001.

frustrations et des traumatismes, pour signifier que « le peuple » se souvient et veut sortir du silence. Pour cela, la société civile doit tout d'abord déconstruire les manipulations, les croyances et les imaginaires pour les distinguer du réel, à commencer par l'histoire de la guerre d'indépendance, cessant d'être l'instrument de légitimation du régime (Rahal, 2013)<sup>4</sup>.

La construction d'un avenir commun ne peut donc faire l'économie de déconstruire les mythes nationaux et l'histoire officielle, c'est pourquoi, le premier chantier de la société civile est probablement celui des historien.nes qui devront s'affranchir du contrôle du discours historique par les autorités (Vermeren, 2004). Ils devront également réinvestir le champ de l'histoire politique, rompre avec la rhétorique des hagiographies et probablement s'attaquer à l'après 1962 (Rahal, 2012)<sup>5</sup>. Outre les mythes et les histoires officielles, il y a aussi les « non-dits » et « les silences » de la « décennie noire » ou « tragédie nationale » selon le vocable officiel. Cette séquence historique constitue l'une des plus grandes amnésies du peuple algérien sur laquelle la société devra lever le voile<sup>6</sup>. Les Algériens et les Algériennes ont compris qu'il faudrait s'attarder encore un peu sur leur passé, écrire ces histoires et ainsi, se tourner vers l'avenir.

#### ***Pour une justice sociale et civile, indépendante et non militaire !***

La multiplication des références « aux crimes » et « aux victimes » du régime, à travers des slogans comme « Pouvoir assassin », « *Bab El Oued Chouhada* » (« les martyrs de Bab El Oued », en lien aux émeutes d'octobre 1988) ou « Oulach smah oulach » (« pas de pardon » en lien au printemps noir de 2001), fait déjà émerger un défi de taille : la justice, après avoir recouvert la dignité et s'être mis en quête de la vérité. La justice transitionnelle est évoquée ici comme un cadre, un paradigme ou une « boîte à outils pour démocratiser et réconcilier les sociétés » (Andrieu, 2014), car la question des victimes des violences d'un régime autoritaire dans une société aspirant à la pacification, à la paix, et à la réconciliation est au cœur des enjeux d'une transition réussie. Or, la Charte de la réconciliation et de la Paix (2005) et son application par ordonnance (2006) n'ont pas permis la mise en place de commissions de vérité avec des enquêtes sur les crimes et

<sup>4</sup> Les jeunes générations se réapproprient ses symboles, rappellent que les combats de 2019 se situent dans le sillage des projets révolutionnaires et, que « le système » n'est pas l'héritier légitime des *Moudjahidines* et des Martyrs de la Révolution de 1954.

<sup>5</sup> Au-delà du 5 juillet 1962, il est quasi impossible d'accéder à de la documentation en Algérie et difficile d'écrire une histoire. L'histoire récente (émeutes d'octobre 1988, démocratisation des années 1988-1992 et, surtout, la guerre des années 1990) est verrouillée.

<sup>6</sup> Comme l'explique l'historienne Karima Dirèche, les autorités ont culpabilisé le peuple en affirmant que les violences de la « décennie noire » ont été le résultat des contestations politiques de la fin des années 1980. En entretenant la peur de revivre la violence, le régime a pu s'assurer de l'absence d'un mouvement de contestation de grande ampleur. Sur ce point voir Bobin, F. (2019). En Algérie, le régime a surestimé la patience du peuple – *Le Monde*. Extrait de [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/28/en-algerie-le-regime-a-surestime-la-patience-du-peuple\\_5429638\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/02/28/en-algerie-le-regime-a-surestime-la-patience-du-peuple_5429638_3212.html)

les disparitions – lié, de fait, à l'absence de transition – ni la possibilité de rendre une justice complète aux victimes. De plus, l'absence de justice ne se limite pas aux violences de masse des années 1990, mais concerne également les disparus des années 1990 ou les *Harragas* (les migrants clandestins) qui disparaissent quotidiennement en Méditerranée et auxquels des pancartes rendent hommage : « pardon aux Migrants de ne pas vous avoir entendu ». Il en est de même pour les personnes décédées depuis le début du soulèvement populaire (comme le jeune Ramzy Yattou, mort après des affrontements avec la police ou le militant pour les droits humains Kamel Eddine Fekhar décédé lors de sa détention, après 50 jours de grève de la faim), qui renvoient, chacun à sa manière, à la responsabilité de l'élite dirigeante.

En écoutant les débats, les discours et les slogans scandés depuis plus de quatre mois dans les rues algériennes, notamment ceux dénonçant la corruption pandémique qui a rongé le pays, force est de constater que la justice sociale et pénale est la première revendication des manifestant·e·s. Certaines voix signalent les risques et les limites d'une précipitation vers une justice sans une véritable transition politique (Mehenni, 2019), car sans une institution indépendante, les procédures judiciaires resteront vides de sens. Aussi, les arrestations lancées contre des oligarques ou des hommes politiques depuis plusieurs semaines par le chef d'état-major, Gaïd Salah, sont dénoncées comme de la « poudre aux yeux » ou des sacrifices visant avant tout à préserver le régime. L'armée est une institution respectée, mais les manifestant·e·s voient toujours en Gaïd Salah un membre du système – dont le départ reste une condition *sine qua none* pour une transition politique – et souhaitent la fin du recours à la justice militaire pour statuer sur le cas de civils. Dans le cas d'une transition réussie, la fin d'une justice militaire permettrait d'accéder au droit au savoir, à la justice comme aux réparations.

Alors que les Algériens et Algériennes répètent chaque semaine : « nous sommes unis, nous souhaitons accéder à l'information, connaître la vérité et obtenir justice », le défi de la société civile est donc de persister pour l'avènement d'institutions fortes et renouvelées, légitimes et indépendantes. Cet éveil est significatif, car il démontre une envie de comprendre et de participer à la chose publique, notamment par l'exercice d'un contrôle sur ses dirigeants. Seule une véritable réforme des institutions permettra aux citoyen·ne·s de recouvrer confiance en leurs institutions, qu'il s'agisse de l'utilisation des fonds publics et des dépenses sociales, comme de l'accès aux archives ou aux documents administratifs.

Or, à nos yeux, seule une volonté politique pourra s'attaquer à ces chantiers, avec de véritables réformes des institutions mais également des programmes scolaires. En effet, sans la « désacralisation » du roman national issu de la guerre d'indépendance, et le déverrouillage de l'histoire récente, il reste impossible pour les jeunes Algérien·ne·s de connaître leur histoire réelle, pour enfin tourner la page et écrire la leur. De plus, toute

quête de vérité nécessite un accès à l'information, qui a fait jusqu'ici l'objet d'une rétention de la part des autorités<sup>7</sup>. C'est pourquoi, le chantier de la réforme des médias et de l'information nous semble également crucial pour entamer le processus de transition démocratique, tant le domaine des médias conditionne le passage d'un système politique à un autre.

## Recommandations

### A. Renforcer la taille et le poids de la société civile :

Si la société civile historique renaît à travers le mouvement de contestation en cours, nul doute qu'elle s'amplifierait si le décret portant sur les associations était révisé, lui permettant de jouer son rôle de relais, entre les citoyen·ne·s et l'État. Source de contre-pouvoir, son existence garantit le contrôle du régime par sa population, qui nécessite notamment les droits à l'éducation, l'information et l'expression. Elle est également un levier de lutte contre les injustices structurelles (telle que la marginalisation de certains territoires et régions). C'est pourquoi, elle a pour vocation de montrer la voie aux autorités en mettant en place des initiatives en lien avec les urgences économiques et sociales.

### B. Jeter de nouvelles bases à la coopération avec l'UE :

Une coopération renouvelée entre l'Algérie et l'Union européenne doit reposer sur la confiance placée dans la capacité des Algériens et des Algériennes à gérer leur propre destin, ce qui implique le refus de tout discours d'ingérence. De plus, se comporter en interlocuteur, sur un pied d'égalité, exige de respecter le discours, l'imaginaire et le rythme auquel une société traverse un processus de changement social, sans imposer un label (« printemps arabe ») et un horizon qui constituerait un destin téléologique (démocratie libérale).

C'est pourquoi, s'il nous semble que les partenaires internationaux doivent comprendre que l'Algérie a sa propre temporalité, l'Union européenne peut exprimer son soutien en se mettant à l'écoute des dynamiques en cours en Algérie, notamment celle de la société civile et des revendications des Algériennes et Algériens.

Cela permettrait aux partenaires internationaux d'éviter certains écueils ou défaillances dans les financements de projet de coopération comme ceux qui ont pu être signalés

---

<sup>7</sup> L'accès à l'information permet également au citoyen de se doter d'outils de compréhension du fonctionnement des institutions. À titre d'exemple, la démission de Bouteflika, a entraîné une vague de demandes d'informations sur la Constitution algérienne - avec des cours de droit constitutionnel sauvages, des débats, des conférences et des discussions. Récemment le think thank Nabni a proposé un document comparant les expériences de transitions démocratiques dans le monde qui a été reproduit dans plusieurs médias. Voir Chantier #04 : *Expériences des transitions démocratiques Défis et principaux enseignements pour passer à un système démocratique et à un État de droit* : <http://www.nabni.org/wp-content/uploads/2019/05/NABNI-Chantier-04-Transitions-d%C3%A9mocratiques-Enjeux-et-enseignements-annexe.pdf>

(ex. Tunisie), et dont les effets sont parfois restés limités en raison d'une méconnaissance du terrain (manque d'expertise) et d'une mauvaise délimitation du soutien apporté (en privilégiant les grandes villes et la région de Tunis, au détriment des régions intérieures d'où étaient parties les révoltes, etc.). Seule une attitude d'écoute des besoins, qui requiert une profonde humilité, permettra à l'UE d'apporter son soutien au moment voulu par des autorités algériennes que la population jugera légitimes, afin de bâtir des ponts solides à long terme.



## Bibliographie

**ADDI, L.** (2011). Le régime algérien après les révoltes arabes. *Mouvements*, 2 (66).

**ADDI, L.** (2017). *Le nationalisme arabe radical et l'Islam politique. Produits contradictoires de la modernité*. Alger : Barzakh.

**AÏT-AOUDIA, M.** (2015). *L'expérience démocratique en Algérie (1988-1992)*. Paris : Presses de Sciences Po.

**AMARA, M.** (2012). *Sport, politics and society in the Arab world*. London: Palgrave and Macmillan.

**ANDRIEU, K.** (2014). *Confronter le passé de la dictature en Tunisie : la loi de « justice transitionnel » en question*. Observatoire des mutations politiques dans le Monde Arabe, IRIS. Extrait de [https://www.iris-france.org/docs/kfm\\_docs/docs/obs-monde-arabe/tunisie-justice-transitionnelle-mai-2014.pdf](https://www.iris-france.org/docs/kfm_docs/docs/obs-monde-arabe/tunisie-justice-transitionnelle-mai-2014.pdf)

**BENRABAH, M.** (1999). *Langue et pouvoir en Algérie : histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris : Séguier.

**DRIS-AÏT-HAMADOUCHE, L.** (2012). L'Algérie face au « printemps arabe » : l'équilibre par la neutralisation des contestations. *Confluences Méditerranée*, 2(81), 55-67.

**DRIS-AÏT-HAMADOUCHE, L.** (2014). Politique extérieure et politique intérieure algérienne : la résistance révolutionnaire au service de la résilience autoritaire ? *Maghreb - Machrek*, 3 (221).

**FRASER, N.** (1992). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. In C. Calhoun (Ed.), *Habermas and the public sphere* (pp.109-142). Cambridge : MIT Press.

**HABERMAS, J.** (1997). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.

**KOCH, O.** (2015). Les médias dans les « transitions démocratiques » : état des lieux et prospective. *Questions de communication*, 28.

**LAZALI, K.** (2018). *Le trauma colonial. Une enquête sur les effets psychiques et politiques contemporains de l'oppression coloniale en Algérie*. Paris : La Découverte.

**LEPERLIER, T.** (2012). L'arabisation, un mythe ? Pouvoirs et langues dans l'Algérie indépendante. *La vie des idées, l'Algérie, cinquante ans après*.

**MARTINEZ, L., & BOSERUP, R.** (2016). *Algeria modern: From opacity to complexity*. London : Hurst & Co.

**MEDDI, A.** (2019). Algérie : les 4 pièges à éviter pour la « révolution du sourire. *Le Point*. Extrait de [https://www.lepoint.fr/monde/algerie-les-4-pieges-a-eviter-pour-la-revolution-du-sourire-15-03-2019-2301261\\_24.php](https://www.lepoint.fr/monde/algerie-les-4-pieges-a-eviter-pour-la-revolution-du-sourire-15-03-2019-2301261_24.php)

**MEHENNI, M.** (2019). Justice transitionnelle avant la transition : une précipitation qui risque de tout fausser. *TSA*. Extrait de <https://www.tsa-algerie.com/justice-transitionnelle-avant-la-transition-une-precipitation-qui-risque-de-tout-fausser/>

**MOKHEFI, M.** (2015). Introduction : L'Algérie. Blocages internes, instabilités externes. *Politique étrangère*, 3.

**MOUSSAOUI, A.** (2006). *De la violence en Algérie : Les lois du chaos*. Arles : Actes Sud.

**RAHAL, M.** (2012). Comment faire l'histoire de l'Algérie indépendante ? *La Vie des idées*. Extrait de [www.laviedesidees.fr/Comment-faire-l-histoire-de-l-Algerie-independante](http://www.laviedesidees.fr/Comment-faire-l-histoire-de-l-Algerie-independante)

**RAHAL, M.** (2013). Le temps arrêté. *Écrire l'histoire*, 12.

**SERRES, T.** (2014). En attendant Bouteflika. Le président et la crise de sens en Algérie. *L'Année du Maghreb*, 10.

**SERRES, T.** (2017). Face au non-événement : réflexions à partir d'une expérience de terrain à Alger. *Sociétés Plurielles*, 1.

**TAHON, M-B.** (1998). *Algérie. La guerre contre les civils*. Québec : Les Éditions Nota Bene.

**VERMEREN, P.** (2004). *Le Maghreb : la démocratie impossible ?* Paris : Fayard.

**ZOUBIR, Y. H.** (2014). Introduction. *Maghreb - Machrek*. 3 (221).